

Sierra Leone : plan unifié pour faire baisser les taux de décès de la mère et de l'enfant

La Sierra Leone, un pays ravagé par la guerre qui affiche des taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans et de mortalité maternelle parmi les plus élevés du monde, est peut-être le meilleur exemple de l'impact dévastateur du conflit sur la survie de la mère et de l'enfant. En 2006, sur 1 000 naissances vivantes, 270 enfants mourraient avant l'âge de 5 ans – soit près de 1 enfant sur 4. Le taux de mortalité maternelle est le plus élevé du monde, à 2 100 pour 100 000 naissances vivantes en 2005, et le risque sur toute la vie de décès maternel est de 1 sur 8, à comparer à 1 sur 22 en moyenne en Afrique subsaharienne et à 1 sur 8 000 dans les pays industrialisés.

Les estimations les plus récentes pour la période 1999–2006 sont révélatrices : près d'un quart des nourrissons souffrent d'insuffisance pondérale à la naissance, 8 % d'entre eux seulement sont nourris exclusivement au sein pendant les six premiers mois de leur vie, 30 % des enfants de moins de 5 ans souffrent d'insuffisance pondérale légère à grave, et 40 % d'un retard de croissance modéré à grave. Plus d'un tiers des nourrissons n'ont pas été vaccinés, notamment par les trois doses de vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC 3) et contre la poliomyélite, qui sont des vaccins essentiels. L'accès à des sources d'eau potable améliorées en 2004 (l'année la plus récente pour laquelle des estimations fermes sont disponibles), à 57 %, et à un assainissement adéquat, à 39 %, reste limité.

Pour faire face aux taux dévastateurs de décès de la mère et de l'enfant, le Ministère de la santé et de

l'assainissement a élaboré un Plan stratégique national de santé de la procréation et infantile pour la période 2008–2010, en collaboration avec ses principaux partenaires. Plusieurs grandes institutions des Nations Unies – l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation mondiale de la Santé et le Fonds des Nations Unies pour la population – ont élaboré un programme commun de soutien à ce Plan. Le programme couvre les soins obstétricaux d'urgence de base et complets, la vaccination, ainsi que la prévention et la prise en charge de la dénutrition. Cette entreprise fait partie des nombreuses initiatives de collaboration chapeautées par le Plan stratégique de santé de la reproduction et infantile qui s'appuient sur l'apport du gouvernement et d'un éventail de partenaires internationaux, notamment la Banque mondiale et le Department for International Development du Royaume-Uni. L'objectif général de ces initiatives est de réduire les taux de mortalité maternelle, des moins de 5 ans et infantile de 30 % d'ici à 2010 par rapport au niveau de 2005.

Le Plan stratégique de santé de la procréation et infantile représente un tournant décisif dans l'action en faveur de la survie maternelle et infantile dans la mesure où il accorde la priorité à l'intégration et à la participation de tous les principaux partenaires. Il s'appuie sur le cadre de continuum des soins, offrant des prestations médicales d'abord aux femmes avant, pendant et après leur grossesse, puis aux nouveau-nés et aux jeunes enfants. Pour maximiser l'efficacité de l'aide, le plan met l'accent sur le l'appropriation, l'alignement, la gestion des résultats, la transparence mutuelle et l'harmonisation des activités des principaux acteurs – dans le but de soutenir à l'unisson les efforts de la Sierra Leone visant à améliorer la survie et la santé maternelle et infantile.

Voir Références, page 50.